

Information aux habitants

L'activation de la montée en débit est en cours à Gambais, l'augmentation de votre débit internet sera effective des jeudi 4 octobre 2018.

Afin de vous y préparer au mieux :

- Vérifier que votre débit actuel n'est pas limité
- Vérifier les termes de votre contrat auprès de votre fournisseur d'accès (Orange, SFR, Bouygues, Free)
- Une fois la montée en débit effective éteignez et rallumez votre box internet
- Si vous ne constatez aucune amélioration ou si votre ligne est coupée, prenez contact avec votre fournisseur d'accès qui effectuera les ajustements nécessaires (vérification de la ligne, matériel, contrat, etc.)
- Afin de pouvoir intervenir en parallèle en cas de problème, nous vous invitons à nous informer de vos démarches auprès de votre fournisseur d'accès par mail à mairie@gambais.fr en précisant les éléments suivants :
 - N° de téléphone
 - Nom
 - Adresse
 - Opérateur internet
 - Type d'incident
 - Débit internet à ce jour